

TOUFFLERS

Bulletin Municipal



LE MOT DU MAIRE

Chères Toufflersoises, Chers Toufflersois,

En ce début d'année 2026, je souhaite vous dire un **grand merci** au nom du conseil municipal car vous êtes largement partie prenante dans la réussite communale.

C'est vous **chers habitants qui participez** chaque jour à la vie de notre beau village par vos **actions citoyennes et solidaires**, par vos avis permanents lors de nos très nombreuses rencontres dans la rue, en mairie ou lors des différentes animations.

C'est **vos présence** de plus en plus nombreuse dans nos animations culturelles et festives qui en font la **force et la convivialité**. C'est **vos utilisation** croissante des services municipaux qui en font la **utilité et la nécessité**. C'est vous qui faites preuve de **patience** pour les désagréments et contraintes causés par les travaux de voirie et autres. C'est vous qui prenez le temps d'**assister aux réunions publiques proposées**. C'est vous encore qui **égeyez la commune** en participant à la décoration florale et à celle des éclairages de fêtes, sur vos façades, sur vos balcons, dans vos jardins.

Merci aussi aux **bénévoles des associations** toufflersoises sportives, culturelles, sociales, de loisirs et de santé, car vous êtes la vie quotidienne de la commune en permettant aux habitants de **vivre leurs passions**. Merci aux **commerçants, artisans, médecins, infirmières libérales, autres professions de santé, directrices d'écoles** pour votre présence nécessaire à Toufflers, apportant la **PROXIMITE** dans nos achats, les services quotidiens et apprentissages scolaires de nos enfants.

Merci au **personnel municipal** pour tout le travail accompli avec sérieux et professionnalisme durant l'année 2025. Merci à nos **forces de Police** nationale et municipale qui agissent 7 jours sur 7 de jour comme de nuit pour notre **sécurité**. Merci aux **villes voisines** et amies, pour tous les partenariats et toutes les conventions établis dans l'intérêt des Toufflersoises et des Toufflersois. Merci à la **Métropole Européenne de Lille** pour les 2 700 000 euros investis sur 5 ans pour le bien-être de chacune et chacun d'entre nous, dans les voiries communales, les espaces publics, les équipements sportifs, la transition énergétique.

Merci à tous les élus du **conseil municipal** pour le temps passé à l'organisation de la vie communale et au rayonnement de notre belle commune de Toufflers.

Pour toute cette **proximité** que nous vivons **TOUS ENSEMBLE, je vous dis un GRAND MERCI.**

C'est aussi ce bel esprit du **vivre ensemble** qui fait de Toufflers une ville aux très nombreuses actions de **solidarité**. C'est ainsi que notre commune est devenue officiellement ville ambassadrice du don d'organes et des panneaux installés à chaque entrée de ville nous le rappellent. N'oublions jamais que le **don de sang et le don d'organes** sauvent des vies.

Très amicalement



Alain GONCE
Maire de TOUFFLERS

Mon agenda

- 6 février :
Rencontre d'auteur à la bibliothèque
- 7 février :
Après-midi jeux de société
- 12 février :
Conférence à la bibliothèque
- 14 février :
Carnaval municipal
- 15 février :
- Marche de la St Valetin
- Tournoi de basket
- 20 février :
Atelier à la bibliothèque
- 21 février :
Tournoi de belote
- 22 février :
Loto de Toufflers en fête
- 28 février :
Repair café
- 4 mars :
Conseil municipal
- 7 mars :
Conférence Cœur de Terre

REPAS

INTERGÉNÉRATIONNEL

Nous vous proposons de venir jouer et manger avec les enfants le **mercredi 11 février** au restaurant scolaire à partir de 10h00.

5.50€ le repas

Inscription en Mairie avant le samedi 7 février

ÉLECTIONS MUNICIPALES LE 15 MARS

1 SEUL TOUR - BUREAUX DE VOTE - RESTAURANT SCOLAIRE
PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal du 21 janvier dernier a approuvé :

- Les amendements du régime indemnitaire RIFSEEP
- L'abrogation de la délibération n° D_2025_140525_11 relative à la prime annuelle
- L'adoption du tableau des effectifs des emplois permanents
- La création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire et saisonnier d'activités
- La coopération intercommunale scolaire – modification de la convention relative à l'inscription des élèves extra-muros
- La mise en place du dispositif « demandez Angéla » charte d'engagement
- L'autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget

M Tiberghien, adjoint aux finances, a ensuite engagé le débat d'orientations budgétaires 2026 dans lequel il a présenté l'évolution de la démographie de Toufflers, les intercommunalités mises en place, l'état des logements sociaux, de l'emploi, de l'évolution de l'utilisation des terres sur la commune et l'état des finances de la commune.

Pour 2026, le budget prévoit :

- **Modernisation et restructuration des équipements sportifs**, nouvelle salle, rénovation du club house du tennis de table et des vestiaires foot, démolition de la salle polyvalente, création d'un parking et aménagements.
- **Continuer la transition énergétique**
- **Aménager les sentiers et cheminements**, sur proposition du Conseil Municipal des Jeunes, appuyée par le comité de quartier et une association depuis plus d'un an, il sera mis en œuvre la fermeture, aux véhicules à moteur, de la rue du Château de Wasmes durant les week-ends afin de permettre des promenades en toute sécurité.
- **Aménagements au niveau de l'église**, avec la mise en place de filets anti pigeons, **du cimetière** avec la création d'un jardin du souvenir **et de la Chênaie** avec la création de nouveaux stockage pour les associations
- **L'achat de matériel** informatique, de matériel pour le restaurant scolaire et le service technique

VOYAGES

Le syndicat d'initiative de Lys-Lez-Lannoy propose des sorties et des voyages :

- 1 journée le 22 février au **salon de l'agriculture à Paris** tarif Adulte 60 €, de 6 à 12 ans 50€, moins de 6 ans 40€ (en bus)
- 9 jours et 8 nuits à **Madère** du 23 juin au 1er juillet au tarif de 1819 €/pers (excursions comprises)
- 8 jours et 7 nuits en **Crète** du 31 août au 7 septembre au tarif de 1349 €/pers en all inclusive (sans excursions)
- 10 jours et 9 nuits en **Andalousie** du 30 septembre au 9 octobre au tarif de 2079 € (excursions comprises)

Les paiements en chèques vacances sont acceptés. Les inscriptions se feront au **syndicat d'initiative de Lys-Lez-Lannoy, 199 rue Paul Bert à Lys Lez Lannoy (AGORA) mercredi et samedi de 14h00 à 17h00**.



Le syndicat propose un sondage pour plusieurs voyages d'une journée :

- KEUKENHOF (Hollande) parc des tulipes en mars ou avril 2026
- PARIS la cathédrale en mai 2026
- LE SALON DE L'AUTOMOBILE A PARIS en octobre 2026



Si une des 3 sorties vous intéresse vous pouvez vous préinscrire.



15ème MARCHE DE LA St VALENTIN

Les Randonneurs de notre village vous invitent à marcher (ou jogger) le **dimanche 15 février**.

4 circuits fléchés (4 - 6,8 - 9,9 ou 13,3 km) dans la campagne environnante... Le 4 km est conçu pour les personnes à mobilité réduite.

Inscription sur place comprenant un café d'accueil, un ravitaillement pour la randonnée et un velouté de carotte "fait maison" (voir photo) plus un sandwich au retour.

Participation gratuite pour les moins de 12 ans et 3 euros pour tous les autres. Circuits réalisables avec des membres du club pour qui le désire.



Toutes les demandes d'informations complémentaires sont à adresser par mail à randonneursdetoufflers@gmail.com ou par téléphone au 06.78.96.05.74

LE MOULIN À BLÉ DE TOUFFLERS



Lorsque vous entrez dans la mairie, vous pouvez admirer une belle maquette de moulin. Elle a été réalisée par monsieur BALSACK, pour le **club historique de Toufflers** dans le cadre d'une exposition sur le patrimoine de notre commune. **Il se trouvait en haut de la carrière du moulin, près de la rue de Néchin.**

C'était un moulin à blé, existant avant la révolution de 1789, et détruit pour raison de sécurité en 1903. Le dernier meunier fut Henri POUCHAIN, maire de Toufflers, une rue de Toufflers porte son nom.

Les moulins à vent sont les ancêtres de nos éoliennes, on utilisait directement leurs forces mécaniques soit pour extraire de l'huile, soit pour faire de la farine de blé. Ici, il s'agit d'un moulin à blé du type moulin sur pivot ou moulin chandelier : c'est tout le moulin en bois posé sur une structure maçonnée qui s'oriente suivant le vent. Il existe un autre type de moulin : le moulin tour. Là, c'est la partie supérieure en bois qui s'oriente suivant le vent. On en trouve un exemple restauré à Leers. Il y en avait aussi un à Lys (rue du Meunier) qui a été détruit dans les années 1960-1970. Vous pourrez avoir plus de précisions en consultant la publication « Toufflers des origines à 1850 », édition de 1999, disponible à la bibliothèque ou auprès de l'association historique Lannoy-Lys-Toufflers.

Restez informés



Mairie de Toufflers

CURAGE

La MEL a procédé au curage de la Wasmes qui sépare deux champs rue du Château de Wasmes et des fossés aux alentours.



Ceci permettra à l'eau de bien s'écouler vers la Belgique en cas d'orage violent.



OUVERTURE

Les travaux de la salle de Tennis sont presque terminés. Néanmoins, celle-ci est accessible aux joueurs. Vous pouvez vous rapprocher du club Toufflers Tennis Club pour vous inscrire.

Club ouvert au tennis loisirs et animé par une école de tennis pour les jeunes et les adultes, organisant des évènements à thème tout au long de l'année sportive. De 5 à 99 ans.



Salle de Tennis, rue des Écoles
M. Vianney GERILS
tctoufflers@gmail.com
<https://tctoufflers.fr>
facebook : <https://www.facebook.com/TCTOUFF>



RUE DE LA FESTINGUE

La période des travaux entrepris rue de la Festingue en septembre 2024 touche bientôt à sa fin. Il s'agissait de procéder à l'enfouissement des réseaux, de créer des places de stationnement pour les riverains ne possédant ni garage, ni espace devant chez eux et bien sûr de refaire l'enrobé de cette petite rue qui en avait bien besoin.



La commune de Toufflers a pris en charge le remplacement des lampadaires désormais équipés d'ampoules Led et l'enfouissement des réseaux. La MEL a géré les travaux en deux phases : la première de septembre 2024 à janvier 2025 et la seconde d'octobre 2025 à fin février 2026.

Cette rue étroite et à sens unique dans le sens rue des Déportés/rue du Voisinage est désormais une **zone de rencontre**. Qu'est-ce que cela signifie ? Introduit dans le code de la route en 2008, ce type d'espace public définit une zone ouverte à tous les modes de déplacements : piétons, vélos, trottinettes, véhicules motorisés. Toutefois, les piétons y sont prioritaires même s'il n'y a pas de trottoirs.

La vitesse des voitures y est limitée à 20 km/h. Pour les cyclistes, la rue est à double sens. En entrée de rue et au débouché de la rue du Gros Tilleul, rue de la Festingue, des panneaux de signalisation spécifiques rappelleront aux usagers qu'ils pénètrent dans une zone de rencontre. **Le bon respect des règles permettra à chacun, riverain ou usager, de partager l'espace de manière apaisée.**

FACTURE D'EAU

Fin 2025, vous avez peut-être reçu une facture d'eau inhabituelle et vous aimeriez comprendre cette augmentation.

Une permanence Iléo sera présente en Mairie le mardi 10 et le jeudi 12 février de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Votre interlocuteur aura besoin de cette dernière facture, merci de l'apporter.

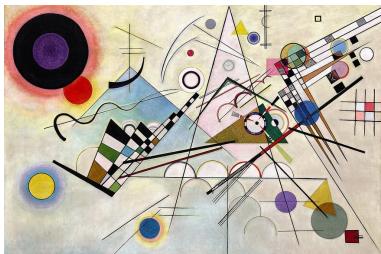


ATELIER BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre de la réouverture du LAM la bibliothèque recevra une animation autour de l'exposition Kandinsky (mini conférence + atelier).

Un atelier proposé le **20 février de 14h00 à 17h00** s'adresse à tous. Venez en duo. Parents enfants ou grands parents petits enfants. Cet atelier est intergénérationnel mais vous pouvez aussi venir avec un ami, un voisin...

Les inscriptions se font à la bibliothèque ou sur vivreetlireatoufflers@gmail.com.



DÉCÈS

FOREST Gisèle 94 ans
BROUTIN André 84 ans

Toutes les informations sur l'application



PLANTATIONS

Les bénévoles de l'association Cœur de Terre ont planté le samedi 17 janvier une **haie végétale** **rue du Château de Wasmes** pour permettre aux oiseaux d'y trouver de quoi se nourrir, dans une démarche de protection de l'environnement et de préservation des écosystèmes.



REPAIR CAFÉ

Vous avez un objet cassé ou qui ne fonctionne plus ou un vêtement à réparer, les bénévoles du Repair Café peuvent vous aider à le réparer.

Rendez-vous le samedi 28 février de 9h00 à 12h00 à La Chênaie.

AIDES FINANCIÈRES

pour le maintien à domicile des seniors



01. Aide sociale



Heures d'aide-ménagère
Services à la personne

+ 65 ans
Autonomes, mais ayant
besoin d'aide



Portage de repas

Aide au financement du
portage de repas



+ 65 ans
Autonomes, mais ayant
besoin d'aide



03. APA à domicile



Aides humaines, techniques
et matérielles

+ 60 ans
En perte d'autonomie
(GIR 1-4)



04. Caisse de retraite

Plan d'actions personnalisé
et aide au bien vieillir



+ 55 ans
Non éligibles à l'APA



05. Aides locales



Diverses actions sociales
pour les seniors

Conditions variables



06. Crédit d'impôt

50 % sur les dépenses pour
des services à la personne



Personnes employant une
aide à domicile (plafonné)



BUREAU DES SERVICES

5 février

Permanence de l'assistante sociale de 14h00 à 16h00 en Mairie

26 février

Permanence du bus France Services de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 sur le parking des Écoles

27 février

Permanence de la mutuelle santé citoyenne de 9h à 12h en Mairie

Rendez-vous au 03.20.55.97.01

TOURNOI DE BELOTE

Le **21 février**, l'association de belote vous propose un tournoi à La Chênaie

Ouverture des portes à 12h00 pour un début des jeux à 14h30.

Sur préinscription au 06.11.53.05.87.

Participation de 16€ par équipe.

Un lot est prévu pour chaque participant. Petite restauration sur place.



DÉCÈS

Nous avons appris le décès de Mme HONORÉ née MARCHAND à l'âge de 108 ans. La doyenne de la commune s'est éteinte le lundi 12 janvier.

La commune présente ses condoléances à toute la famille.



ATTENTION PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Le prochain passage de la balayeuse dans les rues est prévue le **mercredi 11 février 2025 de 8h00 à 16h30**.

Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit et considéré comme gênant avec amende et enlèvement du véhicule dans les rues suivantes :

- | | | |
|----------------------|----------------------------|-----------------------|
| > Rue de Verdun | > Rue du Voisinage | > Rue de Willems |
| > Rue Henri Pouchain | > Rue de Lys | > Rue de Roubaix |
| > Rue des Champs | > Rue du Nouveau Monde | > Rue des Déportés |
| > Chemin Mitoyer | > Rue de Néchin | > Rue des Sorbiers |
| > Allée du Meunier | > Rue des Cytises | > Allée des Aubépines |
| > Rue de l'Église | > Rue des Deux Nations | > Rue des Primevères |
| > Rue de Leers | > Rue du Château de Wasmes | |

Une ville propre nous concerne toutes et tous.



VENEZ JOUER EN FAMILLE OU ENTRE AMIS

Envie de passer un moment convivial, de rire, de découvrir de nouveaux jeux ou simplement de profiter d'un bon moment ensemble ?

Rejoignez-nous **le samedi 7 février de 15h00 à 18h00 à La Chênaie pour un après-midi jeux placé sous le signe de la bonne humeur et du partage !**



Que vous soyez passionné de jeux de société ou simple curieux, petit ou grand, il y en aura pour tous les goûts.

Vous pouvez venir en famille, entre amis, ou même seul – il y aura toujours une place à la table de votre choix !



Restez informés



Mairie de Toufflers

CONFÉRENCE SANTE

COMMENT BOOSTER LE SYSTÈME IMMUNITAIRE DES ENFANTS ?



19H - 21H

Jeudi 12 Février 2026

BIBLIOTHEQUE TOUFFLERS

Animée par
• Iwona Naturopathe
• Nathalie Thérapeute en Médecine Chinoise

Entrée gratuite

ATTENTION DANGER

Nous trouvons chaque jour des cartouches en aluminium et des bonbonnes métalliques, jetées négligemment aux abords de nos rues, partout dans notre commune. **Ces cartouches et bonbonnes contenant du gaz nocif, le protoxyde d'azote**, utilisé notamment en pâtisserie pour mettre sous pression la crème chantilly.

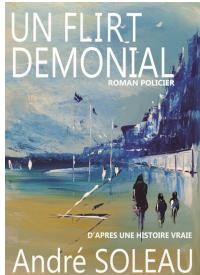


Ce gaz est extrêmement néfaste et toxique pour la santé des personnes qui détournent son usage en l'inhalant. L'utilisation détournée de ce gaz est dangereuse, extrêmement nocive et dramatique. La respiration de ce gaz provoque une très courte euphorie hilarante comparable à l'ivresse d'alcool qui se transforme très rapidement en hallucinations avec atteinte grave des neurones du cerveau.

Ce gaz provoque des **dégâts irréversibles sur la santé** physique et mentale, des accidents dramatiques et la mort de nombreuses personnes. Aussi soyez vigilants avec vos enfants et vos proches si vous les voyez en possession des ces cartouches et bonbonnes toxiques.

NE LAISSEZ PAS GÂCHER LA VIE DE VOS ENFANTS

Le Mairie a pris un arrêté d'interdiction pour la consommation du protoxyde d'azote, la détention de ces cartouches et bonbonnes, le dépôt et l'abandon sur la voie publique. La Métropole Européenne de Lille et la Préfecture du Nord ont également pris le même arrêté.



SOIRÉE POLAR

Dans le cadre du salon du livre de Bondues qui se délocalise dans d'autres communes et bibliothèques, nous avons la chance d'accueillir à la bibliothèque de Toufflers **Monsieur SOLEAU le vendredi 6 février à 17h30**.

Ancien Rédacteur en chef du journal La Voix du Nord, André Soleau a passé l'essentiel de sa carrière dans ce journal, d'abord comme grand reporter chargé de la rubrique football, avant de diriger La Voix des Sports puis La Voix du Nord et l'ensemble du groupe, en qualité de Directeur général.

Président et administrateur de plusieurs filiales du groupe, il quitte le journal en 2005.

Il se consacre toujours à l'écriture et il est l'auteur d'une dizaine de livres plusieurs fois récompensés par des prix littéraires.

Son dernier roman, *Un flirt démonial*, Edition Vendeurs de mots, est tiré d'un fait divers hallucinant mais authentique.

Nous vous invitons à venir le rencontrer à la bibliothèque et échanger avec lui.

ENSEMBLE POUR AGIR

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars prochain. Notre groupe ENSEMBLE POUR AGIR présente une nouvelle liste de Toufflersoises et Toufflersois pour mettre en œuvre de nouveaux engagements.

Nous tenions à remercier les membres du conseil municipal qui ne se représenteront pas pour un nouveau mandat et qui ont œuvré durant ces 6 dernières années pour Toufflers :

Mme Edith Wambecq, Mme Marie Claire Cailliau, Mme Isabelle Bahaux, Mme Sylvie De Clercq, Mme Marie Contrain, M Marc Detré et M Patrick Tiberghien.

Un GRAND MERCI pour tout ce que vous avez fait.

La vie municipale c'est TOUS ENSEMBLE que nous devons la faire CHAQUE JOUR.

Ne gardez pas les idées pour vous, venez les partager avec nous.
Alain Goncet au 06 79 29 00 13 & Jérôme Larzul au 07 68 27 10 51

TOUFFLERS AVENIR

Chers Toufflersois, chères Toufflersoises,

Comme lors des derniers mois, notre tribune reste volontairement limitée à des informations factuelles, par respect du temps électoral et des principes républicains. Le bulletin municipal, financé par l'argent public, ne doit pas être un support de communication politique ou de campagne.

Nous privilégions donc d'autres espaces d'échange avec les habitants : consultations citoyennes, temps de restitution, rencontres et journaux de campagne. Ces échanges se poursuivront dans les semaines à venir.

Nous poursuivrons notre engagement avec sérieux, responsabilité et respect des Toufflersoises et des Toufflersois, fidèles à notre conception de la vie démocratique locale.

Pour suivre nos actualités la page Facebook « Toufflers Avenir »
Mail : toufflersavenir@gmail.com